

AANSA

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 18 RUE FRANCISCO FERRER, 59170 CROIX
893 305 516 R.C.S. Lille

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

En date du 29 avril 2025

L'an 2025,
Le 29 avril à 10h00,
Au siège social à Paris,

Monsieur Robidet Julien, associé unique de la société AANSA S.A.S.U. a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Changement de Président ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION – Nomination du Président

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Robidet Julien en qualité de Président de la Société, à compter de ce jour. Ils lui donnent quitus entier et définitif de sa gestion.

Les associés décident de nommer en remplacement la société AANUA S.A.S.U au capital de 1 000 euros, sise 18 rue Francisco ferrer, 59170 Croix, immatriculée au R.C.S. Lille sous le numéro 943 741 322, représentée par Monsieur Robidet Julien, pour une durée indéterminée.

L'associé unique décide que le Président percevra pour ses fonctions une somme annuelle minimum de 40 000 € HT et aura droit, sur présentation des justificatifs, aux remboursements des frais engagés dans l'exercice de ces fonctions.

La société AANUA S.A.S.U représentée par Monsieur Robidet Julien, accepte lesdites fonctions et déclare qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat social. Aussi, il déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION – Pouvoirs

L'associé unique donne tous pouvoirs au Président de la société ou au porteur d'un original pour procéder aux formalités requises pour l'application des résolutions qui précèdent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à dix heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé et certifié exact par le Président et le secrétaire.

Signé par Julien Robidet
Le 30/04/2025



Monsieur Robidet Julien